

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 12 AVRIL 2012

DELIBERATION N° 12 - 13

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 11

Date de convocation : 5.04.2012

L'an deux mille douze, le jeudi 12 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents :

A été élu secrétaire : M. Jean-Michel Chazine

<u>OBJET :</u> REEDITION DE LA BROCHURE « BEL ETE »
--

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays d'Apt (CCPA) a réalisé en 2011 une brochure intitulée « Bel été », laquelle avait pour objet de valoriser les évènements culturels et touristiques du territoire.

La CCPA a pour projet de la rééditer, en présentant également les activités culturelles et touristiques de la Communauté de Communes du Pont Julien, et des communes de Joucas et Buoux.

Monsieur le Maire propose l'acquisition de 100 de ces ouvrages, leur coût unitaire ne pouvant être connu qu'une fois les prestations afférentes réalisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- décide d'accepter la proposition de Monsieur le Maire
- donne tout pouvoir au Maire pour signer tous documents requis à cette fin

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Jean – Alain CAYLA,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication du :